

April 2012

## The Aristotelian Thought and Bases of the Democracy

Fathi ZERARI

Muhammad Chérif Messadia University, Algeria, courriel41000@yahoo.fr

Follow this and additional works at: [https://scholarworks.uaeu.ac.ae/sharia\\_and\\_law](https://scholarworks.uaeu.ac.ae/sharia_and_law)



Part of the [Law and Politics Commons](#)

---

### Recommended Citation

ZERARI, Fathi (2012) "The Aristotelian Thought and Bases of the Democracy," *Journal Sharia and Law*.  
Vol. 2012 : No. 50 , Article 8.

Available at: [https://scholarworks.uaeu.ac.ae/sharia\\_and\\_law/vol2012/iss50/8](https://scholarworks.uaeu.ac.ae/sharia_and_law/vol2012/iss50/8)

This Article is brought to you for free and open access by Scholarworks@UAEU. It has been accepted for inclusion in Journal Sharia and Law by an authorized editor of Scholarworks@UAEU. For more information, please contact [sljournal@uaeu.ac.ae](mailto:sljournal@uaeu.ac.ae).

---

## The Aristotelian Thought and Bases of the Democracy

### Cover Page Footnote

Fathi ZERARI Assistant Professor, A Class. Faculty of Law and Administration- Muhammad Chérif Messadia University, Algeria courriel41000@yahoo.fr

## la pensée aristotélicienne et les fondements de la démocratie\*

Réalisé par : Fathi ZERARI \*

### *Abstract*

In modern world, the importance of democracy has increased significantly for several reasons, such as human rights prosperity and the crisis of legitimacy from which many countries are suffering, especially developing countries. This has allowed an opportunity for some States to use the question of democratization as a means to put pressure on systems that do not intersect with their interests, particularly those systems that do not accept to turnover in their orbit.

On the other hand, some non-democratic regimes try to prolong their lives by using the question of national sovereignty as a pretext to avoid any talk about democratic transition.

For the above, this article tries to dive into the Aristotelian thought in order to emphasize that democracy:

1. Must derive from the nature of the society in which it is applied and thus might be the best regime, or else it could become a deformity that harms political and social life in general;
2. as solution to the problem of government, democracy is not necessarily the only or best solution for all societies.

---

\* Accepted for publication 28.6.2011.

\* Maître Assistant, Classe A Faculté des sciences juridiques et Administratives Centre Universitaire Muhammad Chérif Messadia Algérie,

[la pensée aristotélicienne et les fondements de la démocratie]

---

This research tries to go back to the Aristotelian thought as an attempt to understand one of the limpid sources of democratic thought because many contemporary theses about democracy are motivated by interests rather than loyalty to democratic rule.

### **Introduction:**

Il n'y a aucun doute que la recherche portant sur une théorie, une idée ou un phénomène, nécessite l'examen de sa genèse . Ainsi en est-il de la théorie de la démocratie qui suggère de mettre l'accent sur la démocratie grecque tant en ce qui concerne sa pratique que son essence intellectuel . Il revient à l'homme d'Etat Athénien Solon (640 – 558 B.C.) qui, en entreprenant des réformes profondes sur le régime politique, initia Athènes, et le monde après, à une conception révolutionnaire de la bonne gouvernance, en l'occurrence : le gouvernement démocratique . Cette forme de gouvernement se consolida pendant le règne de l'archonte Clisthène (508-468 BC) pour atteindre son apogée à l'époque de Périclès (495 – 429 BC) puis commença son déclin .

Pour solliciter une description intellectuelle de la démocratie, les œuvres d'historiens et de philosophes telles que celles de Plutarque, Thucydide, Hérodote, Socrate, Platon et Aristote seraient indispensables, notamment le chef d'œuvre de ce dernier intitulé : " La Politique " . La description et l'analyse fournies par le premier maître, Aristote (384-322), pour la démocratie devraient être un point tournant de toute étude politique visant à déceler les premières lueurs des fondements et conditions de la démocratie ainsi que les moyens de sa sauvegarde.

L'un des chapitres les plus célèbres dans son ouvrage est celui où Aristote expose sa classification des gouvernements en conjuguant deux critères : l'un quantitatif qui est celui du nombre des gouvernants, l'autre qualitatif distinguant le bon gouvernement du mauvais; *i.e.* : le bon agit pour l'intérêt commun et le mauvais agit pour l'intérêt des gouvernants quoi qu'il puisse être démocratique. Le gouvernement démocratique chez Aristote n'a pas toujours un sens positif ; en revanche, la démocratie reste la plus proche du gouvernement constitutionnel quand elle est une bonne démocratie .

Ainsi, les questions suivantes peuvent être posées :

1. Quelle est la conception de la liberté autant que fondement de la démocratie chez Aristote ?
2. Quelles sont les caractéristiques communes des différents types de démocratie ?
3. Quels sont les moyens de sauvegarde de la démocratie ?

### **I. La conception de la liberté chez Aristote**

Pour approcher le sens profond de la liberté, dans la pensée d'Aristote, la méthode exclusive est utilisée ici en cherchant quelques sens opposés et les sens rejetés par ce philosophe.

#### **A. Sens opposés**

Deux sens peuvent être opposés au concept de liberté chez Aristote et ce d'un point de vue économique et sociologique; sous l' angle économique, on constate qu'Aristote fait la distinction entre le gouvernement oligarchique et le gouvernement démocratique sur la base du fait que l'oligarchie est le gouvernement de la minorité riche et la démocratie est le gouvernement de la majorité pauvre<sup>(1)</sup>. Bien qu'Aristote évoque le nombre dans sa distinction, il convient de dire qu'il penche beaucoup plus vers le critère économique que vers le critère arithmétique, ce qui veut dire que la démocratie est le gouvernement des pauvres plutôt que le gouvernement de la majorité, voir une " ochlocratie " \* . Etant donné que la liberté est le partage de tout par tous, elle devient ici le synonyme de pauvreté.

Sous l' angle sociologique, et au contraire à Platon, Aristote suppose que la démocratie est le règne des gens modeste par rapport aux gens "bien nés". Cette opposition des gens vertueux par rapport aux gens modeste laisse entendre qu'Aristote rapproche la modestie de la liberté. La démocratie, peut, ainsi, être conçue comme le gouvernement des gens pauvres et modestes.

(1) Pierre RODRIGOT, L'Eidétique et la Phénoménologie 112- 115 (1993).

\* L'ochlocratie est une forme de gouvernement dans lequel la masse a tous les pouvoirs et peut imposer tous ses désirs.

[la pensée aristotélicienne et les fondements de la démocratie]

---

### **B. Sens critiqués**

La liberté dans son étoffe politique est supposée être le socle de la démocratie, sauf qu'elle n'a pas la même conception chez ses partisans. Quant à Aristote, la liberté est plus profonde que sa conception politique: c'est une valeur morale, dit-il, bien qu'elle puisse être consacrée politiquement.

Avant d'exposer la conception aristotélicienne de la liberté politiquement conçue, il conviendrait de proposer deux sens critiqués par lui ; le premier c'est " vivre comme on veut ", l'autre c'est " l'égalité ".

Les anarchistes avancent que la liberté est de vivre comme l'on veut loin des lois et de l'autorité car pour eux l'ordre vient de la liberté et le désordre vient de la dominance<sup>(2)</sup>. Cette conception de la liberté est fautive pour Platon qui la considère un chaos inévitable<sup>(3)</sup>, le jugement est le même pour Aristote qui considère le " vivre comme on veut " comme une aliénation pure et simple et non une liberté<sup>(4)</sup>.

Beaucoup de démocrates conçoivent la liberté comme étant l'égalité entre tous les citoyens, alors que Platon critique ceci avec sarcasme en disant : "Dans une cité démocratique, tu entendras dire que la liberté est le plus beau bien de tous les biens, ce pourquoi un homme libre ne saurait habiter ailleurs que dans cette cité"<sup>(5)</sup>. Aristote rejoint Platon dans sa critique et ajoute que la liberté est une valeur individuelle et n'est pas nécessairement traduite en la participation au pouvoir.

### **C. La conception aristotélicienne de la liberté**

Bien que la liberté ait un sens moral et individuel, elle peut être traduite politiquement en un statut politique chez Aristote sans pour autant adhérer aux postulats des persans de l'égalité; il suppose qu'un homme libre est celui qui a

---

(2) Pierre MIQUEL, *Les Anarchistes* 78, 79 (2003).

(3) George GROTE, *Plato and the other Companions of Socrates* 110 (2005) .

(4) Renault DENUIT, *L'Articulation Entre Ontologie et Centralisme Politique d'Héraclite à Aristote* 261 (2003).

(5) Jérôme FERRAND, *Juristes en Utopie* 66 (2010) .

ses propres objectifs, qui ne sont pas une chose qu'autrui possède et donc, il jouit de sa liberté là où il va et non pas seulement à l'intérieur de son pays<sup>(6)</sup>.

La conception aristotélicienne de la liberté se résume en la soumission au droit car, pour lui, c'est le seul moyen de l'inaliénation dans ce bas monde<sup>(7)</sup>; cette idée de soumission à la loi n'est plus une simple loyauté à l'autorité en place, mais puise son essence dans la nature de la cité (l'Etat-cité) qui est, elle-même, partie de l'univers régie par des lois de la nature, donc dans la cité, tout comme dans le monde entier, l'homme libre est celui qui se soumet au droit ; une soumission au droit qui fait de l'individu le maître de sa propre action parce qu'il ne serait pas l'aval du droit seulement, mais aussi son amont puisque c'est lui qui le fait<sup>(8)</sup>.

Pour approfondir sa perception de la liberté dans le champ politique, Aristote avance l'idée d'alternance au pouvoir; i.e., l'individu est tantôt gouvernant, tantôt gouverné<sup>(9)</sup>; il est gouvernant lorsqu'il participe directement aux délibérations des assemblées populaires et/ou lorsqu'il choisit ses représentants aux différents postes de gouvernement, et il est gouverné quand il se soumet à la loi et aux décisions de ses représentants conformément aux lois en vigueur.

L'idée d'alternance au pouvoir s'ajoute donc à l'idée d'égalité politique pour décrire un régime démocratique: tous les citoyens possèdent la même portion de souveraineté et donc ont tous le droit de gouverner autant qu'ils sont gouvernés. Aristote ne cache pas son souci pour l'égalité absolue entre tous les citoyens car tous n'ont pas les mêmes capacités et mérites; c'est pour cela qu'il propose de limiter certains postes aux gens compétents, quant aux postes qui ne nécessitent ni compétences ni connaissances particulières, ils peuvent être accessibles au le citoyen ordinaire.

(6) ARISTOTE, La Politique 431 (1962).

(7) حسن الذنون ، فلسفة القانون 163 (1975) .

(8) صلاح الدين عبد الوهاب ، الأصول العامة لعلم القانون-نظرية القانون 45-47 (1968) .

(9) ثروت أنيس الأسيوطي ، نشأة المذاهب الفلسفية و تطورها- دراسة في سوسيولوجيا الفكر القانوني 110 (1966).

[la pensée aristotélicienne et les fondements de la démocratie]

---

## **II. Les caractéristiques communes des démocraties**

Avant de discuter les caractéristiques que partagent tous les types de démocratie, selon la pensée aristotélicienne, il serait utile de dire que même si la démocratie dans sa définition simple est le gouvernement de tous par tous et dans l'intérêt de tous, sa pratique n'est pas aussi commode; son exercice peut entraîner des complications diverses issues de la complexité, de la diversité des sociétés humaines et des institutions qu'elles adoptent pour encadrer les divers aspects de la vie. Cette diversité naturelle nous met devant plusieurs types de démocratie et non un type unique à recopier.

En présentant les types divers de démocratie, Aristote présente une multitude de traits qui pourraient différencier les gouvernements démocratiques ; l'examen de ces traits permet de les classer selon trois axes : la soumission des gouvernants à la règle d'alternance au pouvoir, la possibilité de choisir les juges sur la base de leurs compétences et mérites, et l'existence d'une assemblée populaire détentrice de la souveraineté .

### **A. La règle d'alternance au pouvoir**

Aristote insiste sur la règle d'alternance au pouvoir en tant que principe de la démocratie et l'exprime ainsi : "gouvernement de chacun par tous et de tous par chacun à tour de rôle<sup>(10)</sup>."

Ce qu'entend Aristote, c'est que chaque citoyen de l'Etat-cité est l'amont et l'aval du droit en même temps, qu'il choisisse ses gouvernants et leur obéit à la fois; en outre, il peut lui-même occuper le poste de gouvernant tant qu'il est éligible.

L'alternance au pouvoir a un autre objectif chez Aristote; c'est une valve de sécurité contre le monopole du pouvoir qui ferait oublier aux gouvernants leur rôle qui est celui d'honorer la loi et les placerait au dessus des lois et des intérêts communs de la société; de cette façon, l'exercice du pouvoir devient un privilège et pas une responsabilité.

---

(10) ARISTOTE, La Politique, op. cit., p. 433 .



### **B. La sélection des juges**

Etant conscient de la délicatesse de certains postes publics, Aristote essaye d'édulcorer le principe d'égalité quant à l'accès aux fonctions publiques, notamment dans le domaine de la justice. Il propose aussi d'exiger un cens des candidats à des fonctions électives<sup>(11)</sup> pour les réserver aux sections sociales contribuables. Cette idée de distinction des sections sociales sur la base de fortune affectant les droits politiques trouve son application chez Solon qui répartit la société athénienne en quatre catégories en fonction de leurs revenus annuels mesurés en "médimn " qui vaut 84,51 litres de liquide ou de cultures sèches<sup>(12)</sup>.

la première catégorie comprend ceux qui cultivent au moins cinq cents (500) unités, et ce sont les seuls à briguer les neuf postes d'archontes, la deuxième catégorie concerne les chevaliers "Hippes", dont le revenu annuel est de trois cents (300) unités, la troisième appelée "Zeugites" dont le revenu est entre deux cents (200) et trois cents (300) unités et n'ont accès à l'origine qu'aux magistratures inférieures : ils ne peuvent accéder à l'archontat qu'à partir de 457/456 av. J.-C., la quatrième catégorie, dont le revenu annuel est d'au plus deux cent (200) Unités est celle des " thètes " qui n'ouvrent droit qu' à l'adhésion à l'assemblée du peuple " l'ecclésia " à l'élection des juges ainsi que la possibilité d'être juré dans les tribunaux<sup>(13)</sup>.

### **C. L'Assemblée du peuple détentrice de la souveraineté**

Le rôle des magistrats est considéré comme secondaire par rapport à l'assemblée du peuple du fait que celle-ci fait la loi et prend les décisions les plus importantes par des décrets; pour cette raison, Aristote propose deux formules quant à son fonctionnement: la première est que cette assemblée assumerait la responsabilité de statuer elle-même sur n'importe quelle question politique et là il lui faudrait beaucoup de temps pour assurer ses fonctions et cela obligerait l'Etat à dépenser des sommes énormes comme rétribution pour les citoyens.

(11) Ibid., p. 434.

(12) Don V. VAZQUEZ QUEIPO, Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du khalifat d'Orient 235 (1859).

(13) Charles Auguste Désiré FILON, Histoire de la démocratie athénienne 10 ( 1854).

[la pensée aristotélicienne et les fondements de la démocratie]

---

Aristote distingue deux cas selon la rétribution ou non des citoyens : si les membres de l'Assemblée touchent une indemnité importante, ceux-ci prennent toutes les décisions ; les citoyens devraient passer beaucoup plus de temps à l'assemblée et ne pourraient rien faire d'autre. L'autre alternative, c'est qu'il faut instaurer un conseil de gens compétents dont la mission est de préparer les délibérations pour l'assemblée pour ainsi réduire le temps des délibérations <sup>(14)</sup>.

Ici aussi, Aristote a été influencé par l'oeuvre de Solon, qui a progressivement changé le système politique athénien en allant de la dominance de l'élite aristocratique à la démocratie grâce à la libération des citoyens, car en qualité de citoyen et contrairement à un résident étranger, chaque athénien détient une partie de l'autorité politique en tant que membre de l'assemblée populaire et en tant que membre des jurys; mais il convient de souligner que Solon était assez sage pour ne pas déclencher un conflit entre les trois forces influentes à Athènes : les aristocrates, les riches et le grand public et ce, à travers l'établissement de l'assemblée populaire, un Conseil de quatre cents, " La Boulê ", en vue de l'examen préliminaire et l'étude des questions qui seront soumises au peuple et l' " Aréopage " qui comprend les anciens archontes qui veillent sur le respect de la loi et la protection du système politique <sup>(15)</sup>.

### **III. Sauvegarde de la démocratie**

Cette partie essaie d'exposer la vision d'Aristote sur les causes d'effondrement des démocraties et propose les mesures nécessaires pour les préserver.

#### **A. Les Causes d'effondrement des démocraties**

Selon Aristote, la cause principale de l'effondrement des démocraties est la démagogie ; l'arrivée des démagogues au pouvoir est la première prémisse de l'effondrement, la deuxième étant leurs actions. Aristote postule que la raison commune derrière l'arrivée des démagogues au pouvoir est souvent une crise, telle une guerre, qu'ils saisissent pour séduire les foules ; Aristote illustre ça par

---

(14) Mogens Herman HANSEN, 95 Theses About the Greek Polis in the Archaic and Classical Periods. 52 HISTORIA 287 (2003) .

(15) Joint Association of Classical Teachers, The world of Athens, an introduction to classical Athenian culture 200 (2008) .

l'arrivée de Thémistocle au pouvoir suite à la guerre de Salamine contre les Perses avec la foule de son côté impressionnée par certaines réalisations <sup>(16)</sup> ; Platon, aussi, dénonce les démagogues qui exploitent les ignorants, les jeunes et les pauvres attirés par le miel des guêpes, dit-il par sarcasme <sup>(17)</sup> .

Aristote considère que la foule devient terrifiante si elle est menée par des démagogues, car cela aboutirait à entraver une démocratie en place ou à s'opposer à l'instauration d'un régime démocratique ; il ajoute que l'oligarchie prime au détriment de la démocratie presque de la même façon dans tous les cas : les démagogues poussent les notables à s'unir contre l'Etat, et ce par de multiples moyens : partager leurs biens au profit des pauvres, les obliger à payer des frais pour l'intérêt public ou confisquer leurs biens sous maints prétextes <sup>(18)</sup> .

Platon et Aristote font la même analyse quant à la façon dont procèdent les démagogues, ils disent que la démocratie, voir l'ochlocratie, apparaît lorsque les pauvres assument le pouvoir et commencent à se venger des riches en commençant par massacrer les uns, en exiler d'autres et partager le pouvoir et les dépenses publiques avec le reste <sup>(19)</sup>. C'est ce qu'Aristote condamne autant que comportement atroce.

### **B. Moyens de sauvegarde des démocraties**

Pour ce qui est de la sauvegarde de la démocratie, Aristote suggère des mesures à cet effet, notamment l'encadrement de l'action des assemblées populaires par des lois pour prévenir tout dérapage anti-démocratique, assurer que les hautes fonctions soient assumées par des hommes compétents élus indirectement pour barrer le chemin aux démagogues à être en contact direct avec les masses et ce, en laissant l'élection directe aux représentants des tribus, qui sont eux même élus par leurs concitoyens dans chaque tribu <sup>(20)</sup> .

La prévention de l'arrivée des démagogues au pouvoir doit être traitée de manière institutionnelle soutenue par des mesures économiques tournant autour

(16) ARISTOTE, La Politique, loc. Cit.

(17) Platon, République 218 ( 1966).

(18) ARISTOTE, La Politique, op. cit., p. 301.

(19) PLATON, op.cit., p. 301.

(20) ARISTOTE, La Politique, op. cit., p. 39.

[la pensée aristotélicienne et les fondements de la démocratie]

---

de l'inviolabilité de la propriété privée<sup>(21)</sup>, telle la préservation des biens des accusés et des condamnés pour des raisons politiques : procès contre les auteurs d'actes juridiques (Graphê paranomon - γραφή παρά νόμων) ou contre des présumés corrompus (eisangélie - εἰσαγγελία), d'autre part, Aristote conseille de réduire les dépenses publiques au lieu d'augmenter les ressources au détriment des gens aisés<sup>(22)</sup>.

Aristote ajoute une autre idée, celle de ne pas céder à la politique du tonneau percé; *i.e.*, la politique des démagogues visant à répartir les recettes de l'Etat directement au profit des pauvres qui ne cesseraient de demander plus ; plutôt, Aristote propose d'accorder des aides sous la forme de projets pour les tenir à l'abri du besoin et assurer leur avenir<sup>(23)</sup>.

Dans l'intention de préserver la démocratie, Aristote conclut que la mesure la plus importante est bien un système éducatif compatible avec le système politique<sup>(24)</sup>, cette vision est cohérente avec sa thèse principale qui suppose que les lois doivent éduquer les citoyens car issues de la nature de l'Etat, et c'est ce qui est parfois négligé par les législateurs.

Aristote nous dit que l'art de la politique ne fait pas les hommes, mais que par un bon système éducatif qui vise à répandre la vertu, l'amitié prévaut et que nous ne serions pas dans le besoin de la justice, car il n'y aurait pas de litiges et la propriété deviendra collective<sup>(25)</sup> sans pour autant imposer un système communiste.

### **Conclusion**

Notre compréhension actuelle de la communauté politique est différente de celle d'Aristote, bien que ce philosophe soit conscient de l'existence d'entités politiques plus grandes que l'Etat-Cité (Polis), cependant, la communauté naturelle, à son avis, est celle qui constitue un groupe politique visant non

---

(21) Alain FOUCHARD, Aristocratie et Démocratie: Idéologies et Sociétés en Grèce Ancienne 52 (1997) .

(22) Charles THUROT, Etudes sur Aristote: Politique, Dialectique, Rhétorique 90 (2008) .

(23) ARISTOTE, La Politique, op. cit., p.28-32.

(24) Ibid., p.103

(25) ARISTOTE, Éthique à Nicomaque 224 (2007) .

seulement à éviter l'injustice ou l'atteinte à la stabilité économique, mais aussi à permettre, au moins, à une partie des citoyens de mener une bonne vie et à réaliser des œuvres nobles. L'Etat, chez Aristote, n'existe pas seulement dans le but de réaliser une coexistence entre les humains, c'est un cadre collectif pour une vie meilleure où l'amitié prend la place de la loi et l'autorité.

Dans la pensée aristotélicienne, la politique est toujours un effort vers le meilleur; en langage institutionnel, le peuple délibère dans le cadre d'une assemblée qui fait les lois et choisit les dirigeants qui gouvernent dans le cadre des lois en son nom et à son profit .

Un bon système politique est un système autarcique, parce qu'il est inspiré de la nature de la société, mais cela ne signifie pas qu'il existe un système modèle à imiter; il pourrait y avoir plusieurs bons systèmes, quoique différents ; en revanche, ils partagent certaines caractéristiques telles que la prédominance de la classe moyenne, le respect la propriété privée, la répartition du pouvoir selon la nature de la société, ce qui les fait des systèmes constitutionnels en concordance avec la dynamique globale de l'univers.

L'Etat devrait encourager les bonnes actions plutôt que les imposer par la force tout en respectant la dynamique du changement et la nature de l'homme en tant qu'individu et membre dans la société, et en tenant compte des différences, parce que le naturel n'est pas toujours universel .

L'œuvre d'Aristote, La Politique, nous présente les principes autour desquels peuvent être inspirés plusieurs versions du bon gouvernement démocratique et plusieurs moyens de sauvegarde de la bonne démocratie en vue de promouvoir la vertu et l'amitié entre les hommes .

**المصادر و المراجع**

**أولاً: بالعربية**

- أحمد زكي بدوي، معجم المصطلحات السياسية والدولية: إنجليزي، فرنسي، عربي، القاهرة، دار الكتاب العربي (1989).
- ثروت أنيس الأسيوطي، نشأة المذاهب الفلسفية و تطورها – دراسة في سوسيولوجيا الفكر القانوني، مجلة العلوم القانونية والاقتصادية، العدد الثاني، السنة الثامنة (يوليو 1966).
- حسن الذنون، فلسفة القانون، ط1، مطبعة العاني، بغداد (1975).
- صلاح الدين عبد الوهاب، الأصول العامة لعلم القانون-نظرية القانون، عمان، مكتبة عمان (1968).
- مارسيل بريلو و جورج يسكييه، تاريخ الأفكار السياسية، بيروت، الأهلية للنشر والتوزيع . (1993)

**ثانياً: باللغات الأجنبية**

- ARISTOTE, - La Politique, traduit et annoté par J.Tricot, Paris, Vrin (1962).  
- Éthique à Nicomaque, traduit par Jules Tricot, Paris, Vrin (2007) .
- DENUIT (R.), L'Articulation Entre Ontologie et Centralisme Politique d'Héraclite à Aristote: Le Cercle Accompli, Paris, L'harmattan (2003).
- GROTE (G.), Plato and the other Companions of Sokrates, Vol. 3, Paris, Elibron Classic series (2005).
- FERRAND (J.), Juristes en Utopie, Paris, Editions L'Harmattan (2010).
- FILON (C.A.D), Histoire de la démocratie athénienne, Paris, A.Durand (1854).
- FOUCHARD (A.), Aristocratie et Démocratie: Idéologies et Sociétés en Grèce Ancienne, Presses Univ. Franche-Comté, (1997).

- 
- HANSEN (M.H.), 95 Theses About the Greek Polis in the Archaic and Classical Periods. A Report on the Results Obtained by the Copenhagen Polis Centre in the period 1993-2003, 52 HISTORIA 287 (2003).
  - Joint Association of Classical Teachers, The world of Athens, An introduction to Classical Athenian culture, 2nd edition, Cambridge, Cambridge University Press (2008).
  - MIQUEL (P.), Les Anarchistes, Paris, Albin Michel (2003).
  - PLATON, République, traduit par R. BACCOU, Paris, G.F., (1966).
  - PROSPER (M.), De l'histoire ancienne de la Grèce, Revue Des Deux Mondes, Tome Vingt-troisième (Dix-huitième Année- Nouvelle série) Paris, Bureau de la revue (1848).
  - RODRIGOT (P.), L'Eidétique et la Phénoménologie, Grenoble, Editions Jérôme Million (1993).
  - THUROT (C.), Etudes sur Aristote: politique, Dialectique, Rhétorique, LLC, Biblio Bazaar (2008).
  - VAZQUEZ QUEIPO (V.), Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du khalifat d'Orient, Tome Premier, Paris, Dalmont et Dunod (1859).

## الأستاذ/ فتحي زيراري

أستاذ مساعد، الفئة (أ) - كلية العلوم القانونية والإدارية  
جامعة محمد شريف - مساعدة - الجزائر

### الفكر الأرسطي والأسس الديمقراطية

لقد تزايدت في عالمنا المعاصر أهمية الديمقراطية لعدة أسباب منها ازدهار حقوق الإنسان وأزمة المشروعات التي تعاني منها الكثير من الدول، لاسيما الدول النامية، وهذا ما أتاح الفرصة أمام الدول ذات المصلحة لأن تستخدم مسألة التحول الديمقراطي كوسيلة ضغط على الأنظمة التي لا تتقاطع مصالحها معها وبالأخص تلك الأنظمة التي لا تقبل الدوران في فلكها. من جانب آخر، تستخدم الأنظمة غير الديمقراطية مسألة السيادة الوطنية واستنكار الضغوطات الخارجية عليها باتجاه إحداث تحول ديمقراطي حتى تطيل من عمر بقائها.

لأجل ما تقدم يحاول هذا المقال الغوص في الفكر الأرسطي لأجل التأكيد على أن الديمقراطية:

1. لا بد أن تكون نابعة من طبيعة المجتمع الذي تطبق فيه لأنها بذلك قد تكون أفضل أنواع الحكم وإلا أصبحت مسخاً يلحق الضرر بالحياة السياسية والاجتماعية عموماً،
2. وإن كانت حلاً لمشكلة الحكم إلا أنها ليست بالضرورة الحل الأوحده أو الأفضل لكل المجتمعات .

إن رجوع هذا البحث للفكر الأرسطي قد يشكل محاولة لفهم أحد المنابع الصافية للفكر الديمقراطي البعيدة عن كثير من الأطروحات الديمقراطية المعاصرة التي تحركها المصالح أكثر مما يحركها الولاء للحكم الديمقراطي .